
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de La Haute-Yamaska et la Fondation SÉTHY s'associent dans la réalisation d'un plan d'action triennal sur la gestion des milieux boisés et humides en terrain privé sur le territoire yamaskois

GRANBY, le 7 mai 2014 – Profitant de la tenue du 2^e cocktail-bénéfice, M. Alain Mochon, président de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY), et M. Pascal Russell, préfet de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, ont annoncé avoir convenu d'une entente de partenariat de trois ans qui permettra d'étendre le territoire d'action de la Fondation SÉTHY à l'ensemble des municipalités de la Haute-Yamaska.

Cette entente fait suite au souhait exprimé par les élus lors d'une consultation tenue au printemps 2013 à l'effet que les divers travaux en intendance privée, d'éducation et de sensibilisation que mène déjà la Fondation SÉTHY soient étendus à l'ensemble du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

Monsieur Russell a ainsi précisé que la MRC s'engage à verser à la Fondation SÉTHY une aide de fonctionnement pour un montant annuel de 30 000 \$ pour les trois prochaines années, à compter du mois de mai 2014. Cette somme sera notamment consacrée à la mise en œuvre de projets d'intendance privée auprès de propriétaires de milieux naturels qui mèneront à l'établissement, sur une base volontaire, d'ententes de conservation avec ces derniers.

« La MRC est heureuse de pouvoir ainsi collaborer avec un partenaire impliqué de façon concrète dans la conservation des milieux naturels » indique M. Russell. « Cette entente est d'autant plus intéressante que les actions de la Fondation nous apparaissent complémentaires

à celles que nous menons à la MRC dans le cadre de la mise en œuvre de notre Plan directeur de l'eau ».

Le partenariat entre les deux organismes réjouit aussi le président de la Fondation SETHY. « La Fondation entend coordonner ses projets en fonction des grands enjeux identifiés dans le plan triennal d'action soumis à la MRC. Ce plan d'action permettra d'impliquer les propriétaires de milieux naturels et les citoyens en général dans la poursuite de la mission de la Fondation SÉTHY » indique Monsieur Mochon. Ce dernier a affirmé sa volonté et la nécessité de travailler avec tous les acteurs œuvrant à la conservation des milieux naturels en vue d'optimiser l'impact des projets de la Fondation SÉTHY.

L'apport de la MRC de La Haute-Yamaska permettra d'assurer une continuité dans les travaux de la Fondation qui autrement seraient sujets au seul financement des programmes de subventions ponctuels.

Le directeur général de la Fondation SÉTHY, M. François Leduc, précise que les quatre grands enjeux inscrits au plan triennal d'action sont :

1. l'expansion du nombre de travaux planifiés d'intendance privée auprès des propriétaires de milieux naturels de la MRC de La Haute-Yamaska;
2. la réalisation de projets de sensibilisation à la conservation dont des panneaux d'interprétation en milieux naturels;
3. la tenue de projets éducatifs en milieu scolaire et municipal;
4. et finalement, la coordination de projets majeurs de conservation provenant de groupes d'utilisateurs de biens et services et de groupes environnementaux de notre région.

L'entente négociée entrera en vigueur dès sa signature, soit à la suite de son approbation formelle par le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska dont la prochaine réunion est prévue le 14 mai prochain.

www.haute-yamaska.ca
www.fondationsethy.org

Sources :

M. Steve Otis
Directeur des services techniques
MRC de La Haute-Yamaska
Téléphone : 450 378-9976 poste 2215
sotis@haute-yamaska.ca

François Leduc
Directeur général
Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du
territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY)
Téléphone : 450 994-3173
Cellulaire : 450 775-4539
info@fondationsethy.org

www.haute-yamaska.ca
www.fondationsethy.org